

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit des migrations : partie générale (4DR2086)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 4 ph	Voir ci-dessous	8
Master en droit	Cours: 4 ph	Voir ci-dessous	8

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

AMARELLE Cesla, professeure ordinaire.

Contenu

Ce cours a trait à la présence des personnes étrangères en Suisse et porte sur l'analyse de leur statut légal en Suisse. Après une introduction consacrée aux droits humains analysés sous l'angle du contexte migratoire, le cours a pour objet l'étude des quatre principales lois migratoires suisses :

- la LEI en tant que régime juridique applicable à toutes les personnes étrangères ;
- l'ALCP en tant que régime préférentiel pour les personnes ressortissantes de l'UE/AELE ;
- la LAsi en tant que régime spécifique pour les réfugié-es et les requérant-es d'asile ;
- la LN en tant que régime juridique applicable pour la naturalisation.

Ce cours propose des lectures préparatoires aux séances qui contiendront également des périodes d'analyse et de discussion de décisions judiciaires récentes (TF, TAF et Cour EDH). L'enseignement est coordonné avec ceux en droits humains et en libre circulation des personnes pour assurer aux étudiant-es des connaissances approfondies et pratiques dans ce domaine du droit soumis à des évolutions normatives constantes.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 mn (résolution d'un cas pratique et questions théoriques), précédé d'un temps de préparation.

Modalités de rattrapage

Les modalités de l'examen de rattrapage sont les mêmes que celles de l'examen initial

Documentation

Tous les documents préparatoires nécessaires se trouvent sur Moodle.

Forme de l'enseignement

Cours agrémenté de cas pratiques et de lectures préparatoires.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Formuler des avis argumentés, structurés, synthétiques et critiques sur des questions générales liées au droit suisse des migrations;
- Utiliser les lois migratoires suisses (LEI, ALCP, LAsi, LN et CEDH) et en connaître les mécanismes essentiels;
- Expliquer et synthétiser les processus dans lesquels s'inscrit la réflexion juridique;
- Résoudre des cas d'application;
- Identifier les interactions fines entre le cadre juridique national, européen et international.

Compétences transférables

- Stimuler sa créativité juridique et son esprit critique au travers de l'analyse d'un domaine juridique très dynamique et en tension permanente;
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes;
- Communiquer ses connaissances, par écrit ou par oral, de manière rigoureuse et scientifique sur des domaines juridiques complexes et qui requièrent l'application du droit suisse, européen et international.

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit des migrations : partie générale (4DR2086)